

**CALENDRIER 2020-2021 – CENTRE COMPÉTENCES RECHERCHE⁺ (CR⁺)
Études supérieures**

**MICROPROGRAMME DE 3^e CYCLE D'ENRICHISSEMENT DES COMPÉTENCES EN RECHERCHE ET
DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES DE 3^e CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN
RECHERCHE**

	Trimestre automne 2020	Trimestre hiver 2021	Trimestre été 2021
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	31 août	11 janvier	3 mai
Activités de la Rentrée	2 et 3 septembre	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	22 septembre ¹	27 janvier ¹	21 mai ¹
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Durant la première moitié de l'activité pédagogique (22 septembre)	Durant la première moitié de l'activité pédagogique ²	Durant la première moitié de l'activité pédagogique
Fin du trimestre	23 décembre	30 avril	27 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	16 mai 28 et 29 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 7 septembre Jour de l'Action de grâce : 12 octobre	Vendredi saint : 2 avril Pâques : 3 au 5 avril	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet
Journées réservées aux activités étudiantes	3 septembre	27 janvier 30 avril (à compter de 17 h)	s/o
Semaine de relâche	19 au 23 octobre	1 ^{er} au 5 mars	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	Reportée en 2021	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	21 au 24 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le : www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers

Note 1 : Ou avant la deuxième séance de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre

Note 2 : Au plus tard le 1^{er} avril, et ce, pour les activités pédagogiques de 3 crédits dont les activités sont réparties normalement sur 15 semaines.